



[M-1-13]

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25010786***

Tribunal de l'entreprise de Liège

14 JAN. 2025

Division Huy
GreffeN° d'entreprise : **0542 664 817**

Nom

(en entier) : **Comité des Fêtes d'Hermalle-sous-Huy**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **4540 AMAY, Rue Pirka, 9****Objet de l'acte : Modification de la composition du conseil d'administration - Transfert du
siège - Nouvelle répartition des fonctions au sein du conseil
d'administration - Modification de délégations à la gestion journalière**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2024

L'Assemblée générale, valablement convoquée et constituée conformément au Code des Sociétés et des Associations et aux statuts, décide :

1. Démission d'un administrateur

L'Assemblée générale prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de GANASSIN Florence.

2. Nomination d'un administrateur en remplacement

En remplacement de GANASSIN Florence, l'Assemblée générale décide de nommer LEMINEUR Pablo en qualité d'administrateur, lequel achèvera son mandat.

Le Conseil d'administration est dès lors composé comme suit :

- DORMAL Lucas,
- LEMINEUR Pablo,
- VOUE Marc,
- ZAFFUTO Carmelina.

DORMAL Lucas,
SecrétaireGANASSIN Florence,
Administrateur démissionnaireLEMINEUR Pablo,
Administrateur entrant

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 15 octobre 2024

Le Conseil d'administration, valablement convoqué et constitué conformément au Code des Sociétés et des Associations et aux statuts, décide :

1. Transfert du siège

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège à 4400 FLÉMALLE, Chaussée de Chokier, 150.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

2. Nouvelle répartition des fonctions en son sein

Le Conseil d'administration décide de confirmer la nouvelle répartition des fonctions en son sein comme suit

- DORMAL Lucas, président ;
- VOUÉ Marc, vice-président ;
- ZAFFUTO Carmelina, trésorière ;
- LEMINEUR Pablo, secrétaire.

3. Démission d'une déléguée à la gestion journalière

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de ses fonctions de déléguée à la gestion journalière de GANASSIN Florence.

4. Désignation d'un délégué à la gestion journalière en remplacement

En remplacement de GANASSIN Florence, le Conseil d'administration décide de désigner LEMINEUR Pablo en qualité de délégué à la gestion journalière, lequel achèvera son mandat.

DORMAL Lucas,
Président du Conseil d'administration

GANASSIN Florence,
Déléguée à la gestion journalière démissionnaire

LEMINEUR Pablo,
Nouveau délégué à la gestion journalière